

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**BIBLIOTHECAIRE - DOCUMENTALISTE : ETUDE
DOCUMENTAIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES -
NIVEAU 2**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

CODE: 77 11 11 U35 D3

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 711

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2025,
sur avis conforme du Conseil général**

BIBLIOTHECAIRE - DOCUMENTALISTE : ETUDE DOCUMENTAIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES - NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de mener des recherches documentaires en anglais et en français, pour constituer un référentiel et un thesaurus, dans les domaines des sciences et techniques appliquées au secteur industriel et aux sciences de la terre et de l'environnement (*Sciences and technology applied to industry and Earth and Environmental Sciences*)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

dans le respect des règles d'usage de la langue française, au travers d'un travail écrit et/ou oral transversal aux sciences biologiques, chimiques, physiques et médicales, relatif à un thème donné, pour un public donné, avalisé par le(s) chargé(s) de cours, sur base d'une recherche documentaire, en utilisant un vocabulaire scientifique et technique de base,

- ◆ de construire un référentiel de base intégrant des valeurs éthiques, scientifiques ;
- ◆ d'identifier les critères de pertinence du document ;
- ◆ d'identifier des actions de médiation culturelle en lien avec la thématique ;
- ◆ de justifier les choix opérés.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement suivante : « Bibliothécaire - étude documentaire des sciences et techniques - niveau 1 », code 771133U35D2, classée dans l'enseignement de promotion sociale de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au travers d'un travail écrit et/ou oral transversal aux sciences et techniques appliquées au secteur industriel et aux sciences de la terre et de l'environnement, relatif à un sujet proposé par le(s) chargé(s) de cours, pour un public ciblé, sur base d'une recherche documentaire en anglais et en français, en utilisant un vocabulaire scientifique et technique de base,

- ◆ de construire un référentiel intégrant des valeurs éthiques et scientifiques ;
- ◆ de réaliser un thesaurus ;
- ◆ de justifier les choix opérés.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de pertinence des choix opérés,
- ◆ le degré de réflexion critique,
- ◆ le degré de précision du vocabulaire scientifique et technique utilisé.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

face à des documents scientifiques et techniques diversifiés en anglais et en français traitant des domaines relatifs aux sciences et techniques appliquées au secteur industriel et aux sciences de la terre et de l'environnement,

- ◆ de situer un document dans son environnement tant sur le plan des idées que des techniques : les grandes caractéristiques, les méthodes d'investigation, les perspectives historiques et culturelles, les relations entre les techniques industrielles, de l'environnement et de l'écologie ;
- ◆ de mener une recherche documentaire en mobilisant des connaissances, des techniques de lecture et d'analyse en anglais et en français ;
- ◆ de vérifier la fiabilité scientifique du document ;
- ◆ d'établir un thesaurus (hiérarchisation de concepts-clés) ;
- ◆ de construire un référentiel situant l'auteur et le document dans leur contexte historique, scientifique, social et politique ;
- ◆ d'adapter son référentiel à la spécificité du lecteur ;
- ◆ de développer une réflexion critique et autocritique ;
- ◆ de développer des compétences professionnelles afin d'actualiser ses connaissances ;
- ◆ de considérer le rapport entre valeurs éthiques et valeurs scientifiques.

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier des compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Sciences et techniques appliquées au domaine industriel	CT	B	32
Sciences de la terre et de l'environnement	CT	B	32
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80
ECTS			8